

Participation citoyenne, bonne gouvernance et développement durable : les conditions de la durabilité sociale des actions de développement

Par Siaka COULIBALY

Réseau des Organisations de la Société Civile pour le Développement (Burkina Faso)
coulsiak@hotmail.com

Introduction

La montée au premier plan des concepts de bonne gouvernance et de développement durable dans les préoccupations des responsables politiques, des acteurs du développement, des chercheurs et praticiens et des populations à la base est aujourd'hui un fait établi. Si pour les uns, ces thématiques renferment un intérêt parfois théorique et parfois politique, pour la grande majorité des populations des pays en développement, plus particulièrement les pays africains au sud du Sahara, la question revêt un intérêt crucial lié à la pauvreté croissante et la dégradation des conditions d'existence. Pour que la bonne gouvernance et le développement durable, concepts pertinents et opératoires ne connaissent pas le sort des démarches passées, élaborées *off shore* et appliquées sans tropicalisation, il est indispensable de procéder à une analyse des conditions sociologiques, historiques, psychologiques et politiques d'adaptation de ces concepts au milieu des pays africains. Si la tâche apparaît comme un sujet de réflexion pertinent, il reste en revanche trop vaste pour être achevée en espace si limité. La préoccupation mérite cependant d'être portée à l'avant du débat au moment où la francophonie subit une mutation dans sa conception même, en passant d'une revendication sentimentaliste centrée sur la langue ou la culture à la construction d'un espace de développement socio-économique basé sur une coopération dynamique entre les Etats et une interactivité toujours espérée entre les sociétés civiles du Nord et celles du Sud. La présente réflexion va s'en tenir à définir le sujet et le cadre du débat et à ouvrir des pistes de recherche pour ce qui pourrait devenir la thématique noeudale de la grande problématique : francophonie et développement durable.

1. Bonne gouvernance et développement durable, des concepts nouveaux pour une problématique déjà ancienne

Si deux thématiques ont bien réussi leur opération de « mainstreaming » au niveau mondial, ce sont bien celles de la bonne gouvernance et du développement durable. Cette fois-ci, ces notions ne semblent pas relever d'une volonté unilatérale de pays puissants d'imposer une démarche au développement des pays pauvres, ni de la pugnacité d'une institution orientée vers l'assistance au développement de ces pays comme l'a été le concept d'ajustement structurel. La bonne gouvernance et le développement durable semblent bien porter la volonté politique des pays riches et des institutions internationales de centrer les efforts et les ressources sur les questions essentielles auxquelles doivent faire face plus de la moitié des habitants du globe. Le mérite des pays développés de consacrer leurs efforts aux pauvres de la planète étant d'ailleurs amoindri par le fait que dans ce cas présent, les demandeurs de l'assistance et bénéficiaires des politiques de développement sont montés au créneau et entendent tant bien que mal ne plus se laisser ravalés au rang de quantité négligeable. Dans toute cette mobilisation générale, deux insuffisances risquent de constituer des handicaps de taille. La faible capacité des populations pauvres, des communautés marginalisées et de leurs organisations d'action et de représentation à s'approprier les concepts de base, à se projeter dans la réalité du terrain socio-politique pour mieux assumer les rôles et fonctions qui leur reviennent de droit, est le principal obstacle. Le second réside dans la difficulté des chercheurs, praticiens et décideurs des opérations de développement à « contextualiser » leurs réflexions, méthodes, outils et approches pour les rendre digestes aux groupes cibles qu'ils cherchent à atteindre. Un immense travail à plusieurs dimensions (élaboration, formalisation, information, développement de capacités, actions opérationnelles, etc.) s'érige comme étape préalable indispensable à cette mobilisation pour tenter d'apporter des solutions nouvelles à une problématique devenue aujourd'hui récurrente : la pauvreté aiguë, en terme d'accès aux moyens de satisfactions des contraintes primaires des hommes, nourriture, santé, éducation, logement décent, de plus de la moitié des habitants de la planète.

a) La bonne gouvernance

Le mot gouvernance, d'origine anglaise et concept ancien, a été réactivé par la Banque Mondiale au milieu des années 1980. Il apparaîtra comme préoccupation majeure dans le discours politique, mais surtout dans le lexique des analyses du développement ; et pourrait se traduire par « manière de diriger une politique, les actions et les affaires de l'Etat ». **Le concept de gouvernance s'est imposé pour désigner l'ensemble des conditions politiques dans lesquelles les plans sont mis en œuvre, comportant à la fois la légitimité du fonctionnement politique, les rapports avec l'administration et les rapports entre ce pôle dirigeant et le reste de la société (en particulier les entrepreneurs).**

Au plan philosophique, le concept de bonne gouvernance porte en lui-même l'essence démocratique à travers le mécanisme de la participation citoyenne institutionnalisée. Vue comme mode d'organisation sociale et politique orientée vers la maximisation du bien être social et la réduction des coûts humains et sociaux, la bonne gouvernance pourrait recouvrir les conditions suivantes :

- La productivité et la durabilité ;
- La primauté du droit ;
- La légitimité et la responsabilité politiques ;
- Un système judiciaire juste, autonome et fiable ;
- Une administration responsable et une gestion efficace des services publics ;
- La transparence et l'imputabilité ;
- La liberté d'information et d'expression ;
- La participation et la liberté d'association ;
- La coopération de l'Etat avec les organisations de la société civile.

La bonne gouvernance revêt un intérêt vital pour les sociétés des pays d'Afrique en général. Continent objet des convoitises externes depuis toujours, l'Afrique a vu ses sociétés faire l'objet d'atteintes de toutes sortes. Aujourd'hui, la juxtaposition de modèles d'organisation politique étrangers à des caractéristiques sociologiques, culturelles et historiques marquées et très différentes a accouché d'une situation hybride dont l'aspect principal est l'existence de régimes politiques impropres à une vie paisible et favorisant l'évolution sociale. Au total, les pays africains souffrent généralement plus de la mal gouvernance que de l'absence de ressources, y compris celles humaines. De ce constat, il apparaît ainsi que l'aspiration à une meilleure gouvernance des Etats africains devient un élément central des initiatives d'intervention dans ces milieux, y compris et surtout de la francophonie, dans le cas des pays membres de cet espace.

b) Le développement durable

La définition la plus générale et la plus répandue de la notion de développement durable a été popularisée par le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Nations Unies) encore appelé Rapport Brundtland et intitulé "Notre avenir à tous"¹. Le rapport affirme que "Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent tout en préservant les besoins des générations futures et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité (...)".

Si le rapport Brundtland propose une définition générale du développement durable, Ignacy SACHS nous dégage les cinq dimensions de la durabilité ou de l'écodéveloppement. Ce sont :

- la dimension sociale (autre croissance, autre vision de la société) ;
- celle économique (meilleure répartition et gestion des ressources, plus grande efficacité) ;
- l'écologique (minimiser les atteintes aux systèmes naturels) ;
- la dimension spatiale (équilibre ville-campagne, aménagement du territoire) ;
- la dimension culturelle (pluralité des solutions locales qui respectent la continuité culturelle)².

¹ Nations Unies, rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, New-York, 1987, traduction française aux Editions du Fleuve, Montréal, 1988, 432 pages. Madame Gro Harlem BRUNTLAND a été Premier Ministre de la Norvège.

² Ignacy SACHS, économiste, conseiller spécial auprès de Maurice STRONG, secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain de Stockholm (1972) et du Sommet de la Terre de Rio (1992)

Telle que présentée dans les différentes définitions, le concept de développement durable et ses applications pratiques sur le terrain des opérations auxquelles on pourrait s'attendre, rencontre bien les besoins des populations démunies. Au plan théorique, il apparaît même comme difficilement dépassable, si ce n'est par des améliorations ou surtout par le développement de disciplines ou approches dérivées.

Le concept prend d'ailleurs toute son importance pour des pays en développement qui n'ont pas encore atteint un rythme de production élevé et donc d'exploitation des ressources naturelles jugé alarmant. C'est bien là l'occasion de tenter une approche du développement basée sur des normes, des standards et des indicateurs plus en conformité avec la condition humaine. La société de consommation se rend compte d'elle-même que le rythme imposé pour sa survie ne sera pas supportable éternellement. Le point de rupture interviendra bien un jour. Ce constat rend au concept de développement durable toute son importance en faisant appel à un mode de production et de consommation responsable de la part de tous les acteurs.

La grande avancée conceptuelle et certainement technologique opérée par le développement durable, c'est d'avoir fait porter dans les consciences les limites de la conception du développement qui avait cours jusqu'alors et qui entendait le développement comme la croissance, c'est-à-dire la suprématie du principe roi de la production et du profit maximum.

Instaurer un mode de production qui tienne compte des intérêts des groupes sociaux bénéficierait au premier chef aux populations africaines. Les pays d'Afrique pour la plupart sont tributaires d'un niveau de maîtrise et d'équipement technologiques extrêmement faible. Ne leur restent que les ressources et matières premières brutes à proposer dans le cycle du commerce mondial. L'exploitation de ces ressources et matières se fait généralement au détriment des populations, car une très petite partie de la valeur ajoutée revient à ces populations. Le concept de développement durable intervient encore ici pour rétablir un principe d'égalité ou d'équité bien souvent foulée aux pieds par le système libéral de production. Cet équilibrage s'opère par le jeu de l'engagement de la responsabilité sociale des entreprises qui se voient de la sorte obligées de redistribuer une plus grande partie de leurs bénéfices dans des investissements à caractère social au profit des populations démunies. D'où la nécessité d'assurer une plus grande participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques des Etats. De même, la prise en compte des valeurs culturelles spécifiques dans les opérations de développement devrait assurer la durabilité sociale de celles-ci.

2. Conditions de l'appropriation sociale des nouvelles démarches

Le Professeur Gilles Paquet définit la gouvernance comme un ensemble de « précautions auxiliaires³ » que le corps social est amené à prendre pour se prémunir des comportements abusifs de l'Etat prédateur. L'Etat est la forme organisationnelle à laquelle les sociétés modernes ont abouti en recherchant une expression de la volonté sociétale de vivre ensemble et de rechercher les solutions aux questions essentielles auxquelles les membres de la société doivent faire face. Généralement, à travers la poursuite de l'intérêt général, l'Etat est censé poursuivre des buts collectifs. Il arrive cependant que l'Etat ou certains de ses démembrés en viennent à s'écarter de ses buts originels et ne rencontrent plus la volonté du corps social. Alors des conflits naissent et tendent à mettre plus ou moins gravement en péril l'existence ou l'efficacité de l'Etat. Face à ses dérapages fréquents, les citoyens sont obligés de se doter de garde-fous pour prévenir ou corriger lors de leur survenance les écarts de l'Etat. De cette façon, de manière systémique, les citoyens en sont arrivés à exiger de nouvelles formes d'organisation des pouvoirs au sein de la société et à rechercher un certain équilibre des forces sociales lors du débat autour des politiques publiques.

a) Renforcer la participation citoyenne

Dans la démarche du développement durable, la nécessité pour le corps social de renforcer la participation des organisations de la société civile dans l'espace public s'origine dans le besoin d'exercer une surveillance et un contrôle plus rapprochés sur l'action des acteurs supposés travailler pour le corps social (Administration, Etat) ou le représenter (parlement). Cette nécessité s'accroît encore plus dans le cas des pays pauvres où le manque de ressources augmente la pression sur celles qui existent. La demande de participation des organisations sociales et communautaires, lorsqu'elle n'est pas satisfaite de façon adéquate, devient la cause de nombreux conflits.

³ Paquet Gilles, La gouvernance en tant que précautions auxiliaires. Centre d'études en gouvernance, Université d'Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2000. 19p.

L'émergence dans les démarches au développement des concepts de bonne gouvernance et de développement durable devrait apparaître pour les pays en développement comme une voie porteuse de nombreux espoirs. Ils s'avèrent encore plus salutaires pour les populations pauvres et généralement exclues du débat sur les politiques et l'action de développement. En Afrique subsaharienne, la naissance de l'Etat est intervenue d'une évolution de la réalité coloniale. Bien qu'octroyées sous la poussée des mouvements de revendication des populations colonisées qui aspiraient à plus d'autonomie et de libertés, les indépendances politiques et la création des Etats africains n'ont pas toujours abouti à des entités viables. Le constat de quarante ans de vie étatique montre des insuffisances fondamentales. Déjà, il a fallu contraindre les pays africains à embrasser la démocratie pluraliste comme mode de gestion politique de ces pays (Sommet de la Baule). Bien avant cela, la Banque Mondiale s'était crue obligée d'imposer un modèle de gestion macro-économique de ces Etats par ses programmes d'ajustement structurel bâtis sur le modèle libéral de l'économie de marché.

De nos jours, les partenaires au développement des pays en développement imposent à ces pays de procéder à des réglages structurels qui prévoient et garantissent la participation des principaux bénéficiaires des actions de développement et des politiques publiques. Depuis lors, un branle-bas peut être observé avec la montée en puissance progressive des organisations communautaires dans le champ d'intervention traditionnel de la puissance publique. Cette intervention des segments de la société dans des domaines de gestion, parfois d'autorité et quelque fois de souveraineté n'est généralement pas vue d'un bon œil par l'acteur public. Le plus souvent, la participation citoyenne doit être obtenue par des conflits d'influence et cette participation recouvre alors un intérêt et un enjeu particulier.

Au Burkina Faso les partenaires de l'Etat, devant le relatif échec de l'assistance aux acteurs étatiques dans la mise en œuvre des programmes et politiques de développement en sont venus à opter pour un renforcement de l'approche participative dans les actions de développement. Mieux, des programmes entiers exclusivement orientés vers l'organisation et l'amélioration de la capacité des organisations de citoyens à prendre une part plus active dans la gouvernance nationale et à y jouer le rôle qui est attendu d'elles ont été élaborés et mis en oeuvre. Plusieurs initiatives ont été expérimentées ou sont en cours d'exécution qui peuvent être examinées dans le processus d'évaluation de la mise en œuvre du développement durable dans ce pays.

- **Le projet de renforcement des capacités de la société civile.** Dans la facilitation de l'amélioration de la participation de la société civile pour une meilleure gouvernance au Burkina Faso, le Programme des Nations Unies pour le Développement a initié un projet de renforcement des capacités de la société civile financé par le *Civil society partnership facility*. L'action de base a été la création d'une cellule nationale de renforcement des capacités de la société civile constituée d'organisations de la société civile choisies selon des composantes identifiées dans la grande diversité des OSC évoluant dans le pays. L'acte majeur a été la tenue d'un forum de la société civile à Bobo Dioulasso, deuxième ville du Burkina Faso, du 19 au 22 décembre 2002. Ce forum avait à réfléchir à la définition, au rôle, à l'état de la société civile nationale et surtout à dégager des actions clés susceptibles d'améliorer l'apport de la société civile à la gouvernance nationale. Cette réflexion s'est faite sur la base de *l'étude sur les compétences et les potentialités des OSC* réalisée quelques mois plus tôt. Les résultats du forum qui comptait 133 participants venus des OSC, de l'administration publique et des partenaires au développement, portaient sur des activités d'organisations des OSC dont l'épine dorsale a été la mise en place des caucus de la société civile au plan national. Courant novembre 2003, une équipe dénommée comité de pilotage a élaboré et conduit la mise en place de caucus sur l'ensemble du territoire. Six régions ont été identifiées pour regrouper les OSC évoluant dans les provinces comprises dans ces régions. Chaque région comprend onze (11) caucus dans lesquelles les osc s'inscrivent en fonction de leur orientation, de leurs objectifs et des inter actions qui existent entre elles. Le caucus est dirigé par un président et les onze présidents désignent un coordonnateur régional. Aujourd'hui un cadre de concertation et d'opération existe et sans être exclusif, peut servir de support à l'action des partenaires de la société civile pour canaliser leur action et améliorer leurs performances.
- **Le REDUSO** (projet de renforcement de la durabilité sociale). Le REDUSO est un projet initié par l'UICN et soutenu par la Coopération Allemande (BMZ). Cette coopération a été formalisée par un accord conclu le 11 Novembre 1998 pour une première phase de quatre ans. Le REDUSO vise à

renforcer les capacités de l'UICN et de ses partenaires en Afrique de l'Ouest, afin de rendre pratique l'utilisation de certains concepts et méthodes des sciences sociales dans l'opérationnalisation de la durabilité des actions de Lutte Contre la Désertification (LCD). S'inscrivant dans le cadre de l'initiative globale de l'UICN sur la désertification, la mise en œuvre de ce projet vise aussi à capitaliser et à partager les leçons et expériences de terrain de l'UICN et surtout celles des acteurs locaux de lutte contre la désertification au niveau village et terroir. Le REDUSO cherche à combler au mieux les lacunes constatées dans la mise en œuvre des stratégies de développement ayant eu cours depuis une trentaine d'années, notamment l'insuffisante implication des populations dans la conception et la mise en œuvre des plans et programmes d'actions. En effet, le décalage entre les démarches proposées par les décideurs, techniciens et partenaires et les besoins et attentes des acteurs les plus directement concernés, en particulier les communautés et leurs organisations, n'a pas précisément permis aux différentes stratégies, plans et politiques menées jusqu'à présent d'inverser le processus de dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches. La philosophie d'intervention du projet consiste à organiser des réseaux d'acteurs locaux de lutte contre la désertification dont le mandat serait de dupliquer au niveau local la stratégie globale de l'UICN qui est d'influencer les politiques publiques en matière de lutte pour la sauvegarde ou la restauration de la nature. Les réseaux seront en même temps des cadres de collecte d'information de première main sur les actions entreprises sur les sites de lutte contre la désertification. Ils sont aussi des champs d'expérimentation des stratégies élaborées pour faire face à une contrainte spécifique. Les réseaux de durabilité sociale sont surtout des cadres permettant la réflexion et la mise en œuvre d'actions de développement durable. Des réseaux de durabilité sociale ont été installés dans tous les pays de la zone d'intervention de l'UICN région Afrique de l'Ouest (8 pays). L'installation du réseau du Burkina Faso a eu lieu lors du forum national des acteurs locaux sur la durabilité sociale des actions de lutte contre la désertification tenu à la Kompienga du 23 février au 1^{er} mars 2003. La nécessité et la justification fondant la pertinence de la mise en œuvre d'un tel projet peut se lire à travers ces mots tirés du discours d'ouverture du représentant du chef de mission de l'UICN Bureau régional, Monsieur Nianogo Aimé : *« Plusieurs approches ont été concomitamment mises en œuvre pour contribuer à l'inversion du processus de désertification dans le Sahel. Il s'agit notamment des approches techniques conventionnelles, des approches institutionnelles et législatives et des approches participatives. Si ces approches ont permis d'obtenir des résultats patents, elles n'ont pas su prendre en compte des normes et valeurs adaptées aux localités concernées et partant, n'ont pu garantir une appropriation des actions mises en œuvre par les bénéficiaires »*.

- **Le Projet National de gestion des terroirs.** En vue de renforcer ses efforts de promotion d'un développement humain centré sur les populations à la base et plus démunies, le gouvernement du Burkina Faso a initié depuis les années 1990 et en plusieurs phases successives, un Programme National de Gestion des Terroirs. La philosophie de ce programme se base sur les perceptions et le vécu des populations concernées pour élaborer des plans de gestions des terroirs. Au plan méthodologique, ce projet entend consacrer la démarche participative dans les actions de développement comme celle alliant les dimensions politique, technique et humaine. La deuxième phase du projet, en cours d'exécution, se présente comme une initiative majeure de faire face aux maux des populations rurales avec au premier plan, la lutte contre la pauvreté. Sur un financement essentiellement de la Banque Mondiale, plus de 100 milliards de francs CFA ont été alloués à des actions de soutien au développement local. L'un des aspects les plus important du PNGT, qui justifie qu'il soit mentionné dans la présente réflexion, se situe dans ses fameux PGT (Plans de gestion des terroirs). En utilisant des outils appropriés de la Méthode Active de Recherche Participative (MARP), une équipe multidisciplinaire composée d'experts en sciences sociales et en sciences de la nature dresse, en collectant des informations auprès des populations du terroir concerné réunis en assemblée générale, un diagnostic de la situation du terroir. Le diagnostic fait ressortir par la même opération, les contraintes qui entravent le développement du terroir mais aussi dégage les potentialités sur lesquelles un plan de développement pourrait s'appuyer pour impulser un élan d'auto-promotion collectif. Sur la base des données recueillies et par la méthode de la triangulation, l'équipe pluridisciplinaire d'experts fait la synthèse de la situation du terroir, et élabore un plan de gestion du terroir assorti de micro-projets réalisables avec la participation des populations concernées qui ont accepté le micro-projet et se sont engagés à y prendre part à travers un apport financier et en industrie. Toute autre considération étant égale par ailleurs, l'approche gestion des

terroirs est porteuse d'un immense potentiel d'instauration d'une dynamique d'auto-promotion et de changement social.

b) Terroir, francophonie et développement durable

Le phénomène de la mondialisation est d'abord apparu comme un épouvantail pour les populations des pays pauvres d'Afrique qui se représentaient comme les petits nains que l'orge global va irrémédiablement dévorer l'un après l'autre. Dans cette atmosphère généralisée d'afro pessimisme qui refusait de se reconnaître, quelques personnes tentaient néanmoins de réfléchir à de possibles solutions, non pas pour renverser la tendance, mais de pouvoir, en se basant sur des valeurs intrinsèques et locales, résister à l'ouragan affamé qui déferlait sur tous les coins de la planète en vue d'assurer la survie de millions de pauvres. Au plan de l'opposition aux principes cardinaux de la mondialisation libérale, la revendication de la diversité culturelle est apparue comme un mot d'ordre providentiel que les populations du sud pouvaient mettre en avant contre la globalisation culturelle uniformisante. La nécessité de tenir compte de la spécificité des sociétés traditionnelles d'Afrique a permis parfois d'élever la voix de ces populations qui n'avaient même pas l'information des mutations qui intervenaient au niveau mondial. La francophonie a été le cadre dans lequel ce combat a pu être mené et continue de se dérouler entre les tenants des deux positions.

Au plan de la production, il reste que l'Afrique en naissant en tant qu'entité politique et économique au sortir du processus de décolonisation, était déjà marginalisée par sa faible capacité à s'adapter aux normes et standards du système néo-libéral de production. L'avènement de la mondialisation a multiplié par un exposant incalculable les chances de l'Afrique de rattraper le reste du monde, mieux, de se soutenir en tant qu'entité viable en satisfaisant à ses besoins les plus exposés. La réflexion a permis à certains de découvrir que la notion de terroir était l'une des alternatives sérieuses à l'impétueux courant de la mondialisation. Elle consiste à développer des valeurs, des potentialités ou des ressources particulières localisées en certains endroit ou caractéristiques à certains peuples qui, poussées à un niveau de labélisation élevé, peut s'imposer au reste du monde friand d'exotisme et de nouveauté. L'artisanat et le tourisme sont les premiers secteurs pouvant faire l'objet de cette approche terroir. Mais même des secteurs considérés comme dominés par d'autres milieux des pays industrialisés peuvent présenter des opportunités. La production de viandes selon des méthodes spéciales et/ou leur présentation spéciale peut constituer, à titre d'hypothèse de réflexion, un créneau d'exploration fiable.

Dans ce monde qui ne se maîtrise plus, la francophonie reste un sujet d'interrogation permanente pour ceux qui s'y intéressent. Excroissance de la volonté coloniale ou véritable espace de développement ? Les populations des pays de langue française continuent aujourd'hui de s'interroger sur ce que veulent réellement les descendants de leurs « anciens maîtres », tant est faible le flux d'apports concrets de la francophonie à la résolution des questions quotidiennes des populations de ces pays. La principale interrogation porte sur l'apport technologique et l'assistance aux pays du sud dans leurs efforts pour le développement et la création d'espaces et de mécanismes orientés résolument vers la production d'effets concrets. La francophonie, comprise comme cadre de développement entre pays ayant en partage la langue française, est-elle suffisamment outillée pour répondre aux attentes si nombreuses et si complexes des pays du sud membres de cet espace ? Le potentiel d'efficacité d'une entente basée sur l'histoire et la culture vaut-elle une marginalisation des pays du sud qui, en adhérant à la francophonie, s'excluent des autres cadres ? Autant de questionnements qui restent des points d'ombre dans l'avenir de cette francophonie dont les grands contours, au demeurant, restent opaques. C'est le moment de soulever une autre lacune essentielle de cette entreprise. Les populations des pays en développement pour leur grande majorité restent ignorantes des aspects clés de la francophonie tant la communication et la promotion de ces activités restent insuffisantes. Le colloque de Ouagadougou, est l'occasion inespérée pour soulever ces interrogations qui peuvent devenir des axes de recherche ou de réflexion pour les actions à venir. Dans les pays comme le Burkina Faso, des cadres permettant à des chercheurs ou aux personnes s'intéressant à la réflexion sur des sujets liés à des thématiques pertinentes sont absentes ou même s'ils existent restent très fermés. La francophonie, tout en se portant sur le terrain des initiatives globales de solutions aux maux des pays pauvres, tels la bonne gouvernance ou le développement durable, se doit de porter un regard sur la promotion du lien que l'histoire et le destin ont établi entre ses peuples.